



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

conditions d'attribution

Question écrite n° 24189

Texte de la question

M. Jean-Claude Lenoir appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation des demandeurs d'emploi qui alternent fréquemment périodes de chômage et contrats à durée déterminée de très courte durée. Leur dossier d'indemnisation devant être réouvert à chaque fois, ces personnes subissent d'importants retards dans le versement des indemnités chômage auxquelles elles ont droit. Cette situation les expose à des frais financiers importants qui risquent de les dissuader d'accepter de nouveaux CDD de courte durée. En conséquence, il lui demande s'il n'y aurait pas lieu de prendre des mesures pour éviter que les personnes concernées ne soient pénalisées par l'irrégularité du versement de leurs indemnités d'assurance chômage.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Lenoir](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24189

Rubrique : Chômage : indemnisation

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 janvier 1999, page 393